

ARTCURIAL

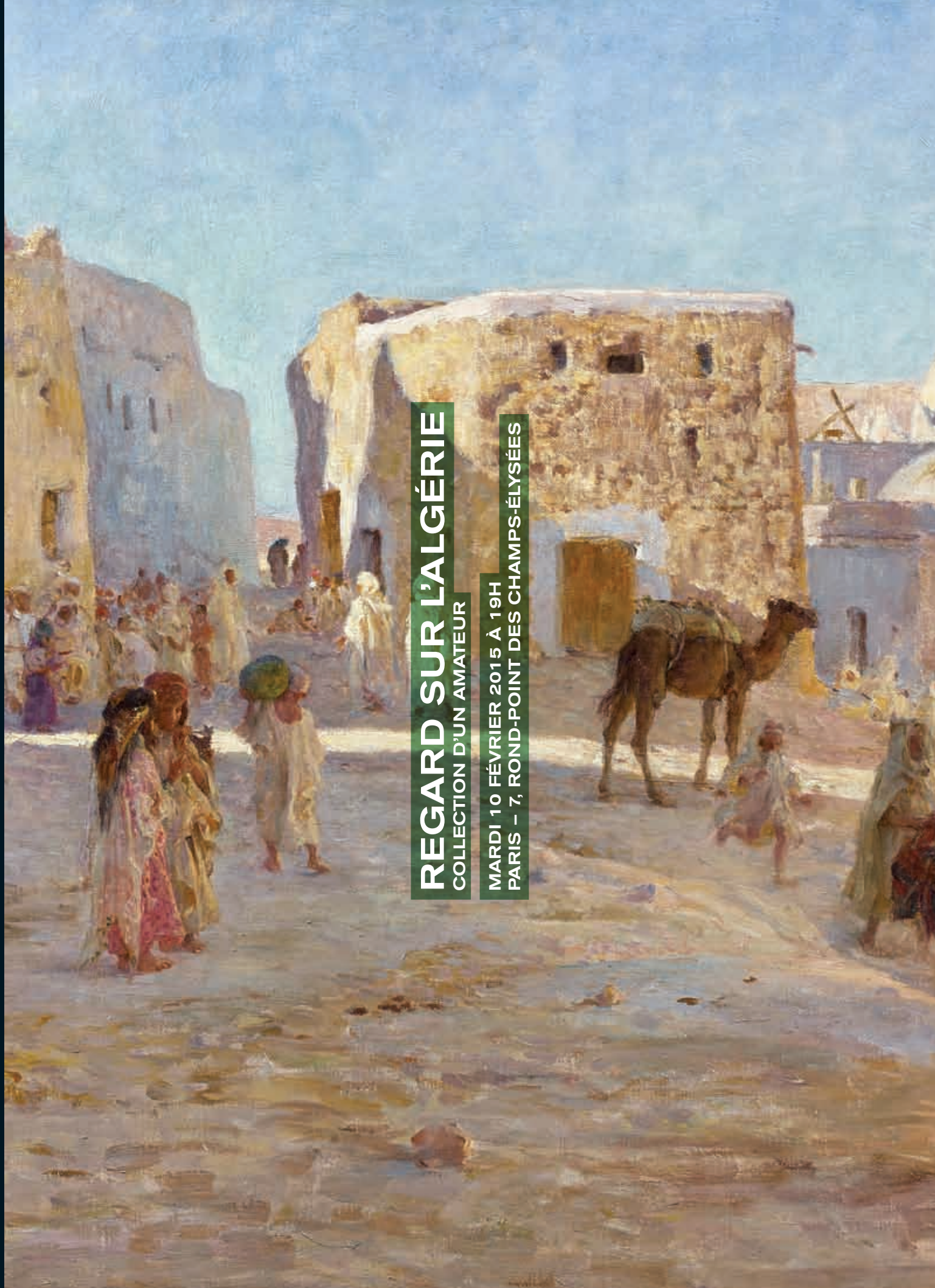
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

REGARD SUR L'ALGÉRIE

COLLECTION D'UN AMATEUR

MARDI 10 FÉVRIER 2015 À 19H

PARIS - 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES





REGARD SUR L'ALGÉRIE
COLLECTION D'UN AMATEUR

MARDI 10 FÉVRIER 2015 À 19H
PARIS - 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES



Détail du lot n° 43

**ARTCURIAL
BRIEST-POULAIN-F.TAJAN**

**7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris**

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

Fabien Naudan, Vice-Président

Directeur associé sénior
Martin Guesnet

Directeurs associés
Stéphane Aubert
Emmanuel Berard
Olivier Berman
Isabelle Bresset
Matthieu Fournier
Bruno Jaubert
Matthieu Lamoure



François Tajan



Olivier Berman

**REGARD SUR L'ALGÉRIE
VENTE N° 2700**

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0)1 42 99 16 21

Commissaire-priseur :
François Tajan

Spécialiste :
Olivier Berman
+33 (0)1 42 99 20 67
oberman@artcurial.com

Renseignements :
Capucine Tamboise
+33 (0)1 42 99 16 21
ctamboise@artcurial.com

Recherche et authentications :
Jessica Cavalero
+ 33 (0) 1 42 99 20 08
jcavalero@artcurial.com



ARTCURIAL LIVE BID
Assistez en direct aux ventes
aux enchères d'Artcurial et
enchérissez comme si vous y étiez,
c'est ce que vous offre le service,
Artcurial Live Bid.
Pour s'inscrire : www.artcurial.com

PRÉSENTATION DES ŒUVRES :

Sur rendez-vous, les quinze jours précédant
la vente

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Samedi 7 février
11h – 19h
Dimanche 8 février
14h – 18h
Lundi 9 février
11h – 19h
Mardi 10 février
Sur rendez-vous

**VENTE
MARDI 10 FÉVRIER 2015
À 19H**

Catalogue visible sur internet
www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs
Mélanie Simonet
+33 (0)1 42 99 16 51
msimonet@artcurial.com

Comptabilité acheteurs
Aline Courty
+33 (0)1 42 99 20 71
acourty@artcurial.com

Ordres d'achat, enchères par téléphone
Thomas Gisbert de Callac
+33 (0)1 42 99 20 51
bids@artcurial.com



Détail du lot n° 41

Index

- B**
BALLUE Hippolyte – 15
BERTRAND Émile – 33, 32
BIRCK Alphonse – 17, 30, 44, 52
BOMPARD Maurice – 51

- C**
COSTE Pascal – 2

- D**
DELAHOGUE Alexis – 35, 36
DESHAYES Eugène – 54
DE VAUJOLY Pierre – 1
DINET Etienne – 23, 24, 25, 26, 27
DUBOIS Paul-Elie – 53
DUBUCAND Alfred – 46

- F**
FERRIER Gabriel – 16
FORTUNIO – 48

- G**
GADAN Antoine – 34
GALLAND Gilbert – 49
GIRARDET Eugène – 39, 40, 41
GOLDSCHIEDER Friedrich – 21, 22
GUDIN Théodore – 4
GUILLAUMET Gustave – 13

- H**
HUGUET Victor-Pierre – 38
HUYSMANS Jan-Baptist – 6

- L**
LAURET François – 33
LAZERGES Hippolyte – 9, 11
LAZERGES Paul – 7, 10, 12
LE BAS Louis – 3
LUCAS-ROBIQUET Marie – 18, 19

- M**
MÈNE Pierre-Jules – 20
MOREL-FATIO Antoine-Léon – 8

- P**
PATA Cherubino – 5

- R**
ROUSSEAU Henri – 47, 50

- T**
TAUPIN Jules – 28, 29, 31
TOURNIOL René – 37

- V**
VERSCHAFFELT Edouard – 45

- W**
WASHINGTON Georges – 14, 43

1
Pierre DE VAUJOLY

LA BAIE D'ALGER – 1830
Mine de plomb, aquarelle
et rehauts de gouache sur papier
Signé « Pierre de Vaujoly »
et daté « 1830 » en bas à droite
35 × 59 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

PENCIL, WATERCOLOR HEIGHTENED WITH
GOUACHE ON PAPER; SIGNED AND DATED
LOWER RIGHT; 13,78 × 23,23 in.

4 000 – 6 000 €



2

Pascal COSTE

1787 – 1879

LE PALAIS DE LA DJENINA À ALGER

Crayons et aquarelle sur papier

Monogrammé « P.C. » et daté « 1847 »

en bas à droite

26 × 19 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

PENCIL AND WATERCOLOR ON PAPER; SIGNED

WITH INITIALS AND DATED LOWER RIGHT;

10,24 × 7,48 in.

700 – 900 €

3

Louis LE BAS

1864 – ?

PRÉPARATIFS D'UN MARIAGE

AUX ABORDS D'UN MAUSOLÉE ANTIQUE

Huile sur toile

Signée « L. Le Bas » en bas à gauche

54 × 72,50 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT;

21,26 × 28,54 in.

2 000 – 3 000 €



4
Théodore GUDIN
1802 – 1880

LA CONQUÊTE D'ALGER – Circa 1830

Huile sur toile
46 × 60,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Plan dessiné et étiquette au dos avec inscription :
« Le 29 juin 1830 à 3h du matin, l'armée s'avança contre Alger : la 3^e division, du duc d'Escars, formant l'aile gauche fut la seule engagée et [...] l'ennemi de position en position jusque sur la hauteur de Boud Jerah (au milieu du tableau) qu'elle occupa à 6h. Dans le lointain et l'Atlas, à droite le blanc Alger se colore aux premiers rayons [...] On reconnaît en haut la (Casandra?), le port, le môle et le phare puis Bab el Oued. [...] la flotte recommença ses attaques que le 1^{er} juillet ».

OIL ON CANVAS; INSCRIBED ON VERSO;
18,11 × 23,82 in.

20 000 – 30 000 €

À l'âge de quinze ans, Théodore Gudin entre à l'École des Beaux-Arts et étudie dans l'atelier de Girodet-Trioson. Influencé par l'école romantique, Gudin admire Géricault et Delacroix. Il obtient plusieurs médailles, en 1824, en 1847 et en 1855. Il est également fait chevalier de la Légion d'honneur. Nommé peintre de la marine, il participe à l'Expédition d'Alger en 1830 et présente au Salon de 1831 des œuvres inspirées de cette mission. Peintre favori du roi Louis-Philippe et du duc d'Orléans, il réalise pour eux de nombreuses études des événements militaires de la marine française. Le musée de Versailles conserve soixante-trois des quatre-vingt-dix œuvres, immortalisant ces événements d'après ses études dessinées. L'artiste possède un talent aux multiples facettes, il est à la fois peintre de marines, de scènes militaires, graveur et lithographe. Nombre de ses travaux sont commandés par des personnalités françaises et étrangères. Il voyage à Saint-Petersbourg et à Berlin où il devient membre de l'Académie.

At the age of fifteen, Theodore Gudin entered the École des Beaux-Arts and studied in Girodet-Trioson's studio. Influenced by the romantic school, Gudin was an admirer of Géricault and Delacroix. He won several medals in 1824, 1847 and 1855, and was also named a Knight of the Legion of Honor. Appointed as an official “marine”, or Navy, painter, he participated in the 1830 Algiers expedition, and in 1831 presented works inspired by the mission. A favorite painter of King Louis-Philippe and the Duke of Orléans, he executed many studies of military victories of the French Navy. The Museum of Versailles has sixty-three of ninety works that immortalize these events using his sketches and drawings. The artist had a multifaceted talent as a painter of both seascapes and military scenes as well as an engraver and lithographer. French and foreign personalities commissioned many of his works. He traveled to St. Petersburg and Berlin, where he became a member of the Academy.



5

Cherubino PATA

1827 – 1899

LA BAIE D'ALGER

Huile sur toile

Signée « C. PATA » en bas à droite

et datée « 1880 » en bas gauche

50 × 61 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

*OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT AND
DATED LOWER LEFT; 19,69 × 24,02 in.*

12 000 – 15 000 €



6
Jan-Baptist HUYSMANS
1826 – 1906

CARAVANIERS
Huile sur toile
Signée « J.B. Huysmans », située « alger »
et datée « 1868 » en bas à droite
31 × 38,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

*OIL ON CANVAS; SIGNED, LOCATED AND
DATED LOWER RIGHT; 12,20 × 15,16 in.*

10 000 – 15 000 €

Après des études artistiques à l'Académie d'Anvers où il est né en 1826, Jan-Baptist Huysmans s'oriente d'abord vers une peinture classique. Il rencontre un succès d'estime avec une première œuvre exposée dès 1849. Ému par les récits de ses amis artistes peintres revenus d'Orient, il s'engage en 1856 dans un long périple autour de la Méditerranée, visitant la Grèce, la Turquie, la Palestine, l'Égypte et l'Algérie. Comme ses contemporains, tels les peintres anversoï Jacob Jacobs et Jean-François Portaels qui l'avaient précédé en orient, il rapporte de ses expéditions carnets de croquis et aquarelles exécutées sur le vif. Ses œuvres chantent les merveilles orientales grâce à de puissants coloris et avec une profusion de détails. Son talent à célébrer les scènes les plus pittoresques comme les plus secrètes lui valent les honneurs de la Couronne. En 1866, il reçoit les commandes de décoration des maisons communales de Gheel et de Comines et exécute un tableau commémorant la pose de la première pierre d'un bâtiment municipal à Anvers par le roi Léopold I^{er} de Belgique, décédé l'année précédente. Ses voyages en Orient lui permirent de peindre de magnifiques tableaux un fois rentré à Anvers.

Born in Antwerp in 1826, after artistic studies at the Academy of Antwerp Jan Baptist Huysmans first adopted a classical painting style. He encountered critical success with a first work exhibited in 1849. Influenced by the stories of his painter friends returning from the Orient, he began a long period of travel in 1856 around the Mediterranean basin, visiting Greece, Turey, Palestine, Egypt and Algeria. Like his contemporaries, such as Antwerp painters Jacob Jacobs and Jean-François Portaels who preceded him to the East, he returned from his expeditions with sketchbooks and watercolors painted from life. His work sings the praises of the marvels of the Orient thanks to powerful colors and profusion of detail. His talent for celebrating the most picturesque but also the most intimate scenes won him honors from the Crown. In 1866 he received commissions to decorate the communal house of Cheel and Comines, and executed a painting commemorating the laying of the first stone for a municipal building in Antwerp by King Leopold Ist of Belgium who had died the preceding year. His travels to the Orient enable him to create magnificent paintings upon his return to Antwerp.



7

Paul LAZERGES

1845 – 1902

MARCHÉ À MÉNERVILLE

Huile sur toile

Signée « PAUL LAZERGES »

et datée « 1892 » en bas à gauche

50,50 × 65,50 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED AND DATED LOWER

LEFT; 19,88 × 25,79 in.

12 000 – 15 000 €



Élève de son père Hippolyte Lazerges, Paul Lazerges est également séduit par l’Afrique du Nord ; il y séjourne durant plusieurs années. Ses œuvres d’inspiration poétique font preuve de qualités remarquables dans la description de la lumière. En décembre 1895, se trouvant dans une situation financière difficile, Lazerges sollicite l’aide de l’État, faisant remarquer que celui-ci ne lui a jamais acheté aucune toile. Le sujet *Kabyles en voyage* est esquissé et doit figurer au Salon suivant ; il est finalement acheté pour la somme de 2000 F.

L’artiste, qui aime le soleil, s’est tourné vers l’Algérie ; sa palette évolue en Kabylie, dans les environs d’El-Kantara et de Biskra, et c’est là qu’il promène sa vision claire, nette et lumineuse de l’Orient.

A pupil of Hippolyte Lazerges, his father, Paul Lazerges was also greatly attracted to North Africa, and lived there for several years. His poetically inspired works demonstrate outstanding qualities in the description of the light. In December 1895, finding himself in a difficult financial situation, Lazerges asked for the help of the government, noting that the government had never purchased any of his canvases. The subject “Kabyles en voyage” was sketched out and exhibited at the next Salon, and was ultimately purchased for 2,000 F.

The artist, who loved the sun, turned to Algeria; his palette changed in Kabylia, located in the vicinity of El Kantara and Biskra, and this is where he was to use his clear, sharp, and luminous vision of the East.

VUE DU PORT D'ALGER

Huile sur toile

Signé « Morel Fatio » en bas à droite

47 × 124 cm

Provenance :

Christie's Londres, 17 novembre 1995, lot 133

Collection privée européenne

Sotheby's Londres, 15 juin 2004, lot 149

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;

18,50 × 48,82 in.

60 000 – 80 000 €

Antoine-Léon Morel-Fatio est né le 17 janvier 1810 à Rouen. Sa famille s'installe ensuite à Paris, où le père exerce la fonction de banquier et le jeune Antoine-Léon intègre le collège Louis-le-Grand dont il est semble-t-il renvoyé en 1824.

Embarqué comme pilotin en 1827 pour apprendre la navigation, il intègre à son retour la banque familiale. Mais cette carrière ne le passionne guère. Son goût du voyage, de la peinture (bien qu'il ne semble pas avoir suivi d'école) l'amène peu à peu à s'exiler pour se perfectionner en compagnie notamment du peintre Adolphe Couvelet.

Lorsqu'est décidée l'Expédition d'Alger en 1830, Morel-Fatio a alors tout juste vingt ans. Les artistes candidats désireux de suivre cet événement ne manquent pas. Outre Motel-Fatio, font partie du voyage les peintres Louis-Philippe Crépin, Théodore Gudin ou encore Eugène Isabey. Aux dessins et aquarelles pris sur le vif, dans l'immédiateté de l'action, vont suivre les huiles peintes en atelier au retour à Paris. Au Salon de 1837, figure *Attaque d'Alger par mer le 3 juillet 1830* qui lui vaut une médaille. Ce tableau est une commande de Louis-Philippe, datant de 1836, pour le musée de Versailles où il est encore conservé aujourd'hui. Cette même année, Louis-Philippe lui commande un autre tableau, *Combat naval dans la baie d'Algésiras, 5 juillet 1801*, pour le musée de Versailles également. D'autres commandes suivent, Morel Fatio devient un peintre reconnu et aimé des Français et Louis Napoléon Bonaparte (futur Napoléon III) l'emmène avec lui dans ses campagnes.

Peintre, dessinateur, graveur ou encore aquarelliste, Antoine-Léon Morel-Fatio est fait conservateur des collections maritimes du Louvre en 1852 puis nommé peintre de la Marine l'année suivante. Cette *Vue d'Alger*, vision plus calme et apaisée que les scènes de bataille qu'il a l'habitude de peindre, faisait partie d'un ensemble de quatre œuvres de l'artiste avec *Vue d'Algésiras*, *Vue de Constantinople* et *Vue de Marseille*. Dispersées lors d'une vente de la maison Christie's, ces quatre œuvres auraient - selon le commentaire de l'époque - décoré l'intérieur du yacht impérial *L'Aigle* de Napoléon III.

Antoine Léon Morel-Fatio was born January 17, 1810 in Rouen. His family then moved to Paris, where his father worked as a banker. Young Antoine Leon joined the Louis-le-Grand College from which he was apparently sent down in 1824.

In 1827 he went to sea as an apprentice to learn navigation, but joined the family bank upon his return. However, he had no real enthusiasm for that career. His love of travel and painting (although he does not appear to have had any formal training) gradually led him away from France to perfect his art in the company of other artists, especially the painter Adolphe Couvelet. When the expedition of Algiers was organized in 1830, Morel-Fatio had just turned twenty. Many artists were eager to follow the expedition. In addition to from Motel-Fatio, other painters included Louis Philippe Creptn, Théodore Gudin, and Eugène Isabey. Beginning with drawings and watercolors from life, capturing the immediacy of the moment, Morel-Fatio later used them to paint oils in his studio back in Paris. He exhibited “Attaque d'Alger par mer le 3 juillet 1830” at the 1837 Salon, which earned him a medal. This painting, dated 1936, was commissioned by Louis Philippe for the Museum of Versailles where it still hangs today. That same year, Louis-Philippe commissioned another painting, “Combat naval dans la baie d'Algésiras, 5 juillet 1801”, also for the Versailles museum.

Other commissions followed, and Morel-Fatio became a well-known painter much loved by the French. He accompanied Louis Napoleon Bonaparte (the future Napoleon III) during campaigns.

A painter, draftsman, engraver, and watercolor artist, Antoine Léon Morel-Fatio was later appointed curator of the Louvre's maritime collections in 1852 and named “Peintre de la Marine” the following year.

This “Vue d'Alger”, a calmer and more peaceful vision compared to the battle scenes he used to paint, was part of a set of four works executed by the artist along with “Vue d'Algésiras”, “Vue de Constantinople”, and “Vue de Marseille”. Dispersed in an auction at Christie's, these four works apparently decorated the interior of Napoleon III's imperial yacht “L'Aigle”, according to contemporary sources.



9
Hippolyte LAZERGES
1817 – 1887

MATERNITÉ
Huile sur toile
Signée « hipte. Lazerges »
et datée « 1884 » en bas à gauche
73 × 54 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED AND DATED LOWER LEFT; 28,74 × 21,26 in.

8 000 – 10 000 €



10
Paul LAZERGES
1845 – 1902

LA TRAVERSÉE DE L'OUED
Huile sur toile
Signée « PAUL LAZERGES » en bas à droite
54 × 73,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT; 21,26 × 28,94 in.

8 000 – 12 000 €



11
Hippolyte LAZERGES
1817 – 1887

LA CONVERSATION
Huile sur panneau
Signé « Hipte. Lazerges » en bas à gauche et
daté « 1879 » en bas à droite
55,50 × 36 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

*OIL ON PANEL; SIGNED LOWER LEFT AND
DATED LOWER RIGHT; 21,85 × 14,17 in.*

6 000 – 8 000 €

11



12
Paul LAZERGES
1845 – 1902

LE RETOUR AU VILLAGE
Huile sur toile
Signée « PAUL LAZERGES »
et datée « 1885 » en bas à gauche
60,50 × 73,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

*OIL ON CANVAS; SIGNED AND DATED LOWER
LEFT; 23,82 × 28,94 in.*

10 000 – 12 000 €

12



13
Gustave GUILLAUMET
1840 – 1887

LA HALTE
Huile sur panneau
Signé « G. Guillaumet » en bas à gauche
46 × 34 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON PANEL; SIGNED LOWER LEFT;
18,11 × 13,39 in.

7 000 – 8 000 €

13



14
Georges WASHINGTON
1827 – 1910

LA CHARGE
Huile sur toile
Signée « G Washington » en bas à gauche
55,50 × 80,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT;
21,85 × 31,69 in.

20 000 – 30 000 €

14



15
Hippolyte BALLUE
1820 – 1867

LA PROMENADE DANS LES RUES D'ALGER
Huile sur toile
Signée « H. BALLUE » en bas à gauche
22 × 16,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT;
8,66 × 6,50 in.

3 000 – 5 000 €

15



16
Gabriel FERRIER
1847 – 1914

LE CHÂTIMENT
Huile sur toile
Signée « Gabriel Ferrier » en haut à droite
46 × 38 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED UPPER RIGHT;
18,11 × 14,96 in.

2 000 – 3 000 €

16



17

Alphonse BIRCK
1859 – 1942

BOU-SAÂDA

Crayon noir et aquarelle sur papier
Signé « A Birck » en bas à gauche
23 × 57 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

PENCIL AND WATERCOLOR ON PAPER; SIGNED LOWER LEFT; 9,06 × 22,44 in.

500 – 700 €

18

Marie LUCAS-ROBIQUET
1858 – 1959

BISKRA, LE LAVOIR

Aquarelle sur papier
Signé « m. Robiquet »
et situé « Biskra » en bas à gauche
23 × 37 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

WATERCOLOR ON PAPER; SIGNED AND LOCATED LOWER LEFT; 9,06 × 14,57 in.

4 000 – 6 000 €

19

Marie LUCAS-ROBIQUET
1858 – 1959

SCÈNE DANS LE SUD ORANAIS

Huile sur panneau d'acajou
Signé « M. Lucas » et dédié « au Cdt Pujot »
en bas à gauche
17,50 × 27 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON MAHOGANY PANEL; SIGNED AND DEDICATED LOWER LEFT; 6,89 × 10,63 in.

4 000 – 6 000 €

18



19



17



20
Pierre-Jules MÈNE
1810 – 1879

CHASSEUR AFRICAIN À CHEVAL
Épreuve en bronze à patine brun foncé nuancé
Fonte d'édition ancienne signée
Hauteur : 54 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Bibliographie :
Pierre Kjellberg, *Les bronzes du XIX^e siècle*, 1987, p.476-477 (ill.), pour un modèle similaire

A BRONZE GROUP OF A HUNTER WITH HIS HORSE BY PIERRE JULES MENE; SIGNED; 21,26 in.

4 000 – 6 000 €



21
Friedrich GOLDSCHIEDER
1845 – 1897

GUERRIER
Épreuve en terre cuite polychrome
Cachet d'éditeur, numéroté et inscription sur la terrasse
Hauteur : 72 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Bibliographie :
Étienne Dinet et les peintres orientalistes, collection Djilali Mehri, Paris, 1988, p.123, nos 207 et 208 (ill.)
Stéphane Richemont, *Terres cuites orientalistes et africanistes, 1860-1940*, 1999, p.75 (ill.), pour un modèle similaire

A PAINTED TERRACOTTA FIGURE BY FRIEDRICH GOLDSCHIEDER; STAMPED; NUMBERED AND INSCRIBED ON THE BASE; 28,35 in.

3 000 – 4 000 €

22
Friedrich GOLDSCHIEDER
1845 – 1897

NUBIENNE PORTEUSE D'EAU
Épreuve en terre cuite polychrome
Cachet d'éditeur, numéroté et inscription sur la terrasse
Hauteur : 74 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Bibliographie :
Étienne Dinet et les peintres orientalistes, collection Djilali Mehri, Paris, 1988, p.123, nos 207 et 208 (ill.)
Stéphane Richemont, *Terres cuites orientalistes et africanistes, 1860-1940*, 1999, p.75 (ill.), pour un modèle similaire

A PAINTED TERRACOTTA FIGURE BY FRIEDRICH GOLDSCHIEDER; STAMPED; NUMBERED AND INSCRIBED ON THE BASE; 29,13 in.

3 000 – 4 000 €



Étienne Dinet



Étienne Dinet, né à Paris en 1861, étudie d'abord à L'École des Beaux-Arts avant de suivre l'enseignement de William Bouguereau à l'Académie Julian de 1881 à 1885. Il participe au Salon des Artistes français dès 1882, et en 1884, fait son premier voyage en Algérie qui décidera de sa carrière et de son destin. En 1885, il retourne en Algérie, descend les Hauts Plateaux et s'attarde à Bou-Saâda, oasis proche d'Alger, qui deviendra plus tard son lieu de résidence. Ce voyage devait être couronné par une œuvre majeure, *Les Terrasses de Laghouat*, acquise en 1892 par le musée du Luxembourg. Avant de s'installer définitivement en Algérie en 1904, Étienne Dinet aura à cœur de promouvoir en France l'art des Orientalistes. Outre les expositions à la galerie Georges Petit, à la Société Nationale des Beaux-Arts et au Pavillon Algérien de l'Exposition Universelle de 1889, Étienne Dinet publie divers ouvrages inspirés par la civilisation musulmane : *Antar* (1898), *Poème héroïque des temps pré-islamiques*, *Le Printemps des cœurs* (1902), *Légendes sahariennes* et *Les jeux de lumières ou Observations sur l'Exposition des arts musulmans* (1905). La culture d'Étienne Dinet, sa passion pour l'Algérie, sa connaissance de la langue arabe, sa conversion à la religion musulmane et son talent de peintre en font un artiste très exceptionnel. Passionné par les traditions locales et ancestrales, amoureux des paysages gorgés de couleurs, l'artiste laisse derrière lui une œuvre lumineuse marquée du sceau du réalisme. Les moindres détails sont toujours rendus avec une grande exactitude, que ce soit l'aspérité d'une roche brûlée par l'ardeur du soleil ou les nervures d'une feuille vernissée. Il peint avec autant de plaisir les montagnes escarpées et les étendues désertiques d'où s'élèvent les brumes chaudes, il exécute de magnifiques portraits d'hommes, de femmes et d'enfants à travers leur vie quotidienne. L'œuvre peint d'Étienne Dinet lui ressemble, il est celui d'un homme engagé, qui ne sait mentir, ni avec lui-même ni avec son pinceau.

Etienne Dinet, born in Paris in 1861, first studied at the Ecole des Beaux-Arts before working under William Bouguereau at The Académie Julian from 1881 to 1885. He participated in the Salon des Artistes français beginning in 1882, and in 1884 traveled to Algeria, a voyage that determined both his career and destiny. In 1885, he returned to Algeria, descended the high plateaux, and spent time in Bou-Saâda, an oasis near Algiers that later became his home. The voyage was crowned by the production of a major work, Les Terrasses de Laghouat, purchased in 1892 by the Musée du Luxembourg. Before moving definitively to Algeria in 1904, Etienne Dinet was closely involved in promoting Orientalist art in France. He created the Society of Orientalist Painters, whose first exhibit was held in 1893 at the Palais de l'Industrie in Paris. He also participated in the Exposition Universelle of 1889 (the Algerian Pavilion), various exhibits at the Georges Petit Gallery, and in the Société nationale des Beaux-Arts where he gained greater exposure with paintings of Algerian inspiration. The publication of works such as Antar, a heroic poem on pre-Islamic times (1898), Le Printemps des cœurs, legends of the Sahara (1902), and Les Jeux de lumière ou Observations sur l'Exposition des Arts Musulmans (1905) ensured him a comfortable reputation. His literary and artistic talents, reinforced by his knowledge of the customs and culture of Algeria, made him a major figure among the Orientalists, much appreciated by Algerian and European collectors. Passionately interested in local and ancestral traditions, in love with the landscapes saturated with color, and a friend of the Algerian people who became a Moslem himself, the artist left a luminous work stamped with the seal of realism. The smallest details are always rendered with great precision – protrusions of rocks burnt by the sun or the veins of a glossy leaf. He paints with equal pleasure steep mountains and desert expanses over which hover heat haze, and executes magnificent portraits of men, women and children going about their daily lives. Etienne Dinet's painting resemble the artist himself – a committed man, one who could never tell a lie, either verbally or with his brush.

Etienne Dinet, *Autoportrait*, collection privée

23

Étienne DINET

1861 – 1929

JEUNE ALGÉRIENNE AU TURBAN VIOLET

Aquarelle et gouache sur papier

Signé « E. DINET » en bas à gauche et dédié

« à la grande artiste et amie [...] Madame

Suzanne Demay, hommage respectueux, E. Dinet »

en bas à droite

22 × 15 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Koudir Benchikou.

WATERCOLOR AND GOUACHE ON PAPER;
SIGNED LOWER LEFT AND DEDICATED LOWER
RIGHT; 8,66 × 5,91 in.

4 000 – 6 000 €

24

Étienne DINET

1861 – 1929

OULED NAÏL

Aquarelle et gouache sur papier

Signé « E. DINET » en bas à gauche

22,50 × 18,50 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Koudir Benchikou.

WATERCOLOR AND GOUACHE ON PAPER;
SIGNED LOWER LEFT; 8,86 × 7,28 in.

3 000 – 5 000 €

23



24



25

Étienne DINET

1861 – 1929

UNE PLACE À BOU-SAÂDA – 1894

Huile sur toile
Signée « E. DINET », datée « 1894 »
et située « Bou Saada » en bas à gauche
65,50 × 82 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Exposition :
1895, Paris, Salon des Peintres Orientalistes
Français, n°70

Bibliographie :
Koudir Benchikou et Denise Brahimi,
Étienne Dinet, ACR Édition, Paris, 1984, 1991,
p.184, n°100 (ill.)

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement
confirmée par Monsieur Koudir Benchikou.

*OIL ON CANVAS; SIGNED, DATED AND
LOCATED LOWER LEFT; 25,79 × 32,28 in.*

200 000 – 300 000 €



C'est en 1884 qu'Étienne Dinet arrive à Bou-Sâada et s'attache à retranscrire cette ville, sa lumière, ses places et ses habitants qui l'inspirent et le fascinent. Il rend à merveille la luminosité dorée qui émane de ce lieu particulier, cette oasis à la beauté brute et aux gens vrais. Comme un mirage bleu et or apparaissant aux portes du désert, Bou-Sâada s'élève entre sable et ciel... c'est là que l'artiste choisira d'être inhumé après y avoir vécu de longues années.

Étienne Dinet arrived at Bou-Sâada in 1884, and sought to recreate the city with its light, squares, and fascinating and inspiring inhabitants in his work. He renders with marvelous precision the golden light emanating from this special place, an oasis of stark beauty with its population of modest, simple people. Like a blue and gold mirage standing at the doors of the desert, Bou-Sâada rises between sand and sky. The artist chose to be buried here, where he lived for so many long years.

Étienne DINET

1861 – 1929

BAIGNEUSE

Huile sur papier
Signé « E. DINET » en bas à droite
38,50 × 31 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Exposition :
Galerie Georges Bernheim, *Exposition de Tableaux des Maîtres contemporains*,
25 nov - 30 déc 1916 (étiquette au dos)

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Koudir Benchikou.

OIL ON PAPER; SIGNED LOWER RIGHT;
15,16 × 12,20 in.

35 000 – 45 000 €

Dinet a peint une série de baigneuses assises sur une terrasse, sur les bords de l'Oued ou étendues sur des lauriers roses. Il existe aussi des dessins préparatoires pour les baigneuses dans la palmeraie ou au clair de lune.

Dinet painted a series of bathing beauties, either seated or laying down on a terrace, at Oued's edge, or on oleanders. There are some preparatory drawings for the bathing beauties in the palm grove, at moonlight.



REPOS À L'OMBRE, BOU-SAÂDA

Huile sur toile

Signée « E. DINET », située « Bou Saada »

et datée « 1888 » en bas à gauche

66 × 81,50 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Koudir Benchikou.

OIL ON CANVAS; SIGNED, LOCATED AND DATED LOWER LEFT; 25,98 × 32,09 in.

200 000 – 300 000 €



28

Jules TAUPIN

1863 – 1932

LE MESSENGER

Huile sur toile

Signée « J. Taupin », datée « 95 » et dédicacée

« à l'ami de Raimbouville » au milieu à gauche

38 × 46 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED, DATED AND

DEDICATED; 14,96 × 18,11 in.

5 000 – 7 000 €

29

Jules TAUPIN

1863 – 1932

ARABES DANS LA COUR DE LA MOSQUÉE

PENDANT LE CARÈME

Huile sur toile

Signée « J. TAUPIN » en bas

à droite et titrée au dos

46 × 38,50 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT AND

TITLED ON VERSO; 18,11 × 15,16 in.

4 000 – 6 000 €

Élève à l'École des Beaux-Arts de Paris, de Benjamin-Constant et de Jules Lefebvre, Jules Taupin expose au Salon des artistes français à partir de 1893 et en devient sociétaire en 1907. Il figure à l'Exposition Universelle de 1900 où il est récompensé. C'est sur le motif qu'il peint ses sujets, la vie quotidienne des villages du Sud algérien : *Laghouat*, *El-Kantara*, *Bou-Saâda*. Sa science de la composition et son sens de la lumière sont remarquables.

A student of Benjamin-Constant and Jules Lefebvre at the Ecole des Beaux-Arts in Paris, Jules Taupin exhibited at the “Salon des artistes français” in 1893 and became an associate in 1907. He exhibited at the 1900 Universal Exposition where he received an award. He painted his subjects from life, studying daily life in villages of southern Algeria that include “Laghouat”, “El Kantara”, and “Bou-Saada”. His compositional abilities and sense of light are truly remarkable.

28



29



30
Alphonse BIRCK
1859 – 1942

JEUNE ALGÉROISE AU FOULARD ROUGE
Mine de plomb et aquarelle sur papier
Signé « A. Birck », situé « Alger »
et daté « 94 » en bas à droite
50 × 35,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

*PENCIL AND WATERCOLOR ON PAPER;
SIGNED, LOCATED AND DATED LOWER RIGHT;*
19,69 × 13,98 in.

500 – 700 €

30



31
Jules TAUPIN
1863 – 1932

INTÉRIEUR EN KABYLIE
Huile sur toile
Signée « J Taupin » en bas à gauche
74 × 60,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT;
29,13 × 23,82 in.

7 000 – 8 000 €

31



32
Émile BERTRAND
1858 – 1934

BOU SAÂDA
Huile sur toile
Signée « E. Bertrand » en bas à gauche
90 × 60,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT;
35,43 × 23,82 in.

4 000 – 6 000 €



33
François LAURET
1820 – 1868

LE CAMPEMENT
Huile sur toile
Signée « F. Lauret » en bas à droite
21 × 34 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;
8,27 × 13,39 in.

3 000 – 5 000 €



34
Antoine GADAN
1854 – 1934

LAVANDIÈRES AU BORD DE L'OUED
Huile sur toile
Signée « A. Gadan » en bas à droite
38 × 55 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;
14,96 × 21,65 in.

2 500 – 3 500 €



35
Alexis DELAHOGUE
1867 – 1950

LA CARAVANE
Huile sur toile
Signée « A. Delahogue » en bas à gauche
65,40 × 50,40 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT;
25,75 × 19,84 in.

4 000 – 6 000 €

36
Alexis DELAHOGUE
1867 – 1950

LA TRAVERSÉE DE L'OUED
Huile sur panneau
Signé « A. Delahogue » et daté « 1902 » en bas à gauche
32,50 × 46 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Bibliographie :
Elisabeth Cazenave, *Les Artistes de l'Algérie, Dictionnaire des peintres sculpteurs, graveurs 1830-1962*, Édition de l'Onde, 2010, p 216 (ill.)

OIL ON PANEL; SIGNED AND DATED LOWER LEFT; 12,80 × 18,11 in.

4 000 – 6 000 €

37
René TOURNIOL
1876 – 1953

LE MARCHÉ
Huile sur toile
Signée « R. Tourniol » et située « El Oued » en haut à gauche
46,50 × 61 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED AND LOCATED UPPER RIGHT; 18,31 × 24,02 in.

4 000 – 6 000 €

36



35



37



Victor-Pierre HUGUET
1835 – 1902

CAVALIERS SUR LA PLACE DU VILLAGE

Huile sur panneau
Signé « V Huguet » en bas à gauche
26,50 × 35,20 cm

Provenance :
Galerie Georges Petit n°7056
Collection d'un amateur

Bibliographie :
Elisabeth Cazenave, *Les Artistes de l'Algérie, Dictionnaire des peintres sculpteurs, graveurs 1830-1962*, Édition de l'Onde, 2010, p 280 (ill.)

OIL ON PANEL; SIGNED LOWER LEFT;
10,43 × 13,86 in.

15 000 – 20 000 €

Victor Huguet étudie d'abord avec le peintre Émile Loubon. Un premier voyage en Égypte en 1852 à l'âge de dix-sept ans et un second en Crimée en 1853, aux côtés du peintre de marines Durand Brager, le marquent et influencent fortement son inspiration vers l'orientalisme. Il expose pour la première fois en 1859 aux Salons de Marseille et de Paris, et rencontre probablement la même année Eugène Fromentin qui accepte de le prendre comme disciple. Si ses premières œuvres dénoncent l'influence de son nouveau maître et reprennent la sobriété de sa palette, celles qui suivent montrent une évolution vers les couleurs chaudes et lumineuses, aux harmonies subtiles d'ocres et de bleus. C'était bien ce qui était le plus difficile à rendre, selon Fromentin, « ces sables et ces rochers » et « les effets de lumière aveuglante ». À partir de 1861, Victor Huguet participe régulièrement au Salon des Artistes français.

Victor Huguet first studied with the painter Émile Loubon. In 1852, a first trip to Egypt at the age of seventeen and a second to the Crimea in 1853 with the marine painter Durand Brager were decisive and strongly influenced his attraction to Orientalism. In 1859, he exhibited at the Salons of Marseille and Paris for the first time, and probably encountered Eugene Fromentin, who agreed to take him as a student, that same year. Although his early work shows the influence of his new master and the influence of the latter's simple palette, those that follow tend towards warm, bright colors with subtle harmonies of ocher and blue. As Fromentin said, "these sands and these rocks" and "the effects of blinding light" were indeed the most difficult things to render. Beginning in 1861, Victor Huguet became a regular contributor to the "Salon des Artistes français".



LE COLPORTEUR

Huile sur toile

Signée « Eugene Girardet » en bas à droite

41,50 × 61,50 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;

16,34 × 24,21 in.

30 000 – 40 000 €

Eugène Girardet était artiste et voyageur. Après avoir effectué de nombreux voyages en Afrique du nord entre 1874 et 1900 (dont huit en Algérie) l'artiste s'est forgé une réputation grâce à ses tableaux Orientalistes représentant le désert et les tribus nomades. Bien que la précision ethnographique de ses toiles ne soit pas sans rappeler celle de son maître Jean-Léon Gérôme (1824 – 1904), on retrouve chez Girardet des éléments singuliers qui distinguent son œuvre, et notamment une touche de nostalgie, de contemplation passive et une évocation délibérée de sobriété ; par ailleurs, l'influence de la colonisation française dans cette région du monde et la disparition des coutumes et de la culture locale, sont autant de thèmes qui sont systématiquement présents dans l'œuvre de Girardet et ajoutent une note politique aux scènes pastorales (les intérêts économiques de la France en Afrique du nord avaient considérablement progressé dans les années 1870 et le gouvernement français cherchait à rétablir ses liens commerciaux avec le Soudan via l'Égypte et les oasis du Sahara). Parce qu'elles sont une interprétation très personnelle de la culture locale, les toiles de Girardet tentent de faire vivre un monde que l'artiste aimait sans équivoque et qui disparaissait rapidement. Source de fantasmes et de peurs depuis l'antiquité en Occident, le désert était pour les peintres une source inépuisable d'étude des couleurs, des textures et des effets atmosphériques, alors qu'il inspirait aux écrivains de profondes méditations sur la frontière fragile entre la vie et la mort. Le personnage du Bédouin notamment, libéré des obligations et des anxiétés de la société moderne et industrialisée, fût largement romancée par les voyageurs de l'époque qui allèrent même jusqu'à poétiser les objets les plus triviaux de son quotidien. Par exemple, le célèbre explorateur Charles Doughty (1843 – 1926) voyait dans les palanquins de bois et de tissus portés à dos de chameau, des papillons virevoltant et flottant au-dessus des dunes dorées.

Dr. Emily M. Weeks.

Eugène Girardet was an intrepid artist-traveler. After numerous trips to North Africa between 1874 and 1900 (he made eight journeys to Algeria alone), Girardet earned a reputation for his Orientalist pictures of nomadic tribes and desert views. Though the ethnographic specificity of these canvases recalls the paintings of his teacher Jean-Léon Gérôme (1824 – 1904), they are filtered through a lens that is distinctly Girardet's own. There is always in this artist's work an element of nostalgia or pensive contemplation, and a deliberate evocation of sobriety and mood; indeed, the impact of French colonialism on the region and the resulting loss of native customs and culture form an ever-present backdrop to Girardet's art, and add a gloss of politics to his otherwise pastoral scenes (France's economic interests in North Africa grew significantly in the 1870's, as the government sought to reestablish commercial ties with Sudan via Egypt and the oases of the Sahara). Through a highly personal interpretation of cultural facts, then, Girardet's paintings attempt to hold in place a world that he unequivocally embraced, but that was also fast disappearing. A source of fantasy and fear for Western audiences since antiquity, the desert landscape became an increasingly popular theme in the nineteenth century. For painters, it offered an endless supply of studies in color, texture, and atmospheric effect, while for writers, its inspired profound meditations of the fragile distinctions between life and death. The existence of the Bedouin Arab in particular, free from the obligations and anxieties of modern industrialized society, was heavily romanticized by contemporary travelers, with even its most practical attributes being rendered poetic. In the wood and fabric litters carried on camelback, for example, the celebrated explorer Charles Doughty (1843 – 1926) saw fluttering butterflies, floating just above the golden dunes.

Dr. Emily M. Weeks.



40

Eugène GIRARDET
1853 – 1907

LE CORDONNIER

Huile sur toile
Signée « Eugène Girardet » en bas à droite,
située « Constantine » et datée « 1887 »
en bas à gauche
33,50 × 38,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

*OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;
LOCATED AND DATED LOWER LEFT;*
13,19 × 15,16 in.

15 000 – 20 000 €

40



41

Eugène GIRARDET
1853 – 1907

PORTE OUVERTE SUR BOU-SAÂDA

Huile sur panneau
Signé « Eugène Girardet » et daté « 25 M...1881? »
en bas à droite
32,50 × 22 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

*OIL ON PANEL; SIGNED AND DATED LOWER
RIGHT; 12,80 × 8,66 in.*

25 000 – 30 000 €

41



42
Henri ROUSSEAU
1875 – 1933

FAUCONNIER
Huile sur carton
Signé « Henri Rousseau » en bas à gauche
16 × 12 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CARDBOARD; SIGNED LOWER LEFT;
6,30 × 4,72 in.

3 000 – 4 000 €



43
Georges WASHINGTON
1827 – 1910

CAVALIERS FRANCHISSANT UN OUED
Huile sur toile
Signée « G. Washington » en bas à droite
45 × 66,50 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;
17,72 × 26,18 in.

18 000 – 25 000 €



44

Alphonse BIRCK

1859 – 1942

OULED NAÏL AU VOILE ROUGE

Aquarelle sur papier

Signé « A. Birck » en bas à droite

69 × 53,50 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

WATERCOLOR ON PAPER; SIGNED LOWER RIGHT; 27,17 × 21,06 in.

800 – 1 200 €

44



45

Edouard VERSCHAFFELT

1874 – 1955

LA PRÉPARATION DU COUSCOUS

Huile sur toile

Signée « Verschaffelt » en bas à gauche

60 × 80 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT; 23,62 × 31,50 in.

15 000 – 20 000 €

45



46
Alfred DUBUCAND
1828 – 1894

CAVALIER ET FEMME ARABE
À LA FONTAINE
Épreuve en bronze à patine brun clair nuancé
Fonte d'édition ancienne signée
Hauteur : 59 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

Bibliographie :
Elisabeth Cazenave, *Les Artistes de l'Algérie, Dictionnaire des peintres sculpteurs, graveurs 1830-1962*, Édition de l'Onde, 2010, p 41 (ill.)

A BRONZE GROUP OF A HORSEMAN AND A WOMAN BY ALFRED DUBUCAND; SIGNED; 23,23 in.

2 000 – 3 000 €



47
Henri ROUSSEAU
1875 – 1933

À L'AUBE, BERGERS ARABES
Huile sur panneau d'acajou
Signé « Henri Rousseau » en bas à droite, titré
« A l'aube - bergers arabes », daté « 1907 » et
contresigné « H. Rousseau » au dos
46 × 55 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON MAHOGANY PANEL; SIGNED LOWER
RIGHT, TITLED, DATED AND SIGNED ON
VERSO; 18,11 × 21,65 in.

18 000 – 25 000 €



48

FORTUNIO

XIX^e – XX^e

ÉLÉGANTES SUR LA PLACE
DU GOUVERNEMENT À ALGER

Huile sur toile

Signée « Fortunio » en bas à gauche

55 × 38 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT;

21,65 × 14,96 in.

1 000 – 1 500 €

49

Gilbert GALLAND

1870 – 1956

ALGER, VUE DE LA VILLA ABD EL TIF

Huile sur toile

Signée « Gilbert Galland » en bas à droite

158 × 266 cm

Provenance :

Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;

62,20 × 104,72 in.

20 000 – 30 000 €



50
Henri ROUSSEAU
1875 – 1933

FAUCONNIER
Huile sur carton
Signé « Henri Rousseau » en bas à gauche
18 × 14 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CARDBOARD; SIGNED LOWER LEFT;
7,09 × 5,51 in.

3 000 – 4 000 €

50



51
Maurice BOMPARD
1857 – 1936

LE CHAUDRON
Huile sur toile
Signée « Maurice Bompard » en bas à droite
55,50 × 46 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT;
21,85 × 18,11 in.

5 000 – 7 000 €

52
Alphonse BIRCK
1859 – 1942

CAVALIERS
Mine de plomb et aquarelle sur papier
Signé « A. Birck » et situé « Alger »
en bas à droite
44 × 53 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

PENCIL AND WATERCOLOR ON PAPER; SIGNED
AND LOCATED LOWER RIGHT; 17,32 × 20,87 in.

1 200 – 1 500 €

51



52



53
Paul Elie DUBOIS
1886 – 1949

ALGER, VUE D'UNE TERRASSE
Huile sur toile
Signée « P.E. Dubois » et située « Alger » en bas à gauche
54 × 65 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED AND LOCATED LOWER LEFT; 21,26 × 25,59 in.

2 000 – 3 000 €

53



54
Eugène DESHAYES
1862 – 1939

JARDIN FLEURI
Huile sur toile
Signée « Eugene Deshayes » en bas à gauche
73,60 × 100 cm

Provenance :
Collection d'un amateur

OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT; 28,98 × 39,37 in.

10 000 – 15 000 €

54





HÔTEL DE PARIS – MONTE-CARLO

VENTES AUX ENCHÈRES SUR PLACE DU 25 AU 30 JANVIER 2015
SALLE EMPIRE – HÔTEL DE PARIS – MONTE-CARLO
RENSEIGNEMENTS: hdp@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

ARTCURIAL MOTORCARS



1961 Ferrari 250 GT SWB California Spider
Châssis 2935 • Ex Alain Delon
Estimation : 9 500 000 – 12 000 000 €

RETROMOBILE 2015
BY ARTCURIAL MOTORCARS

LA VENTE OFFICIELLE
6 FÉVRIER • PARIS

CATALOGUE EN LIGNE
www.artcurial.com/motorcars

+33 1 42 99 20 73 • MOTORCARS@ARTCURIAL.COM



Marie LUCAS-ROBIQUET (1858 – 1959), *La halte*
Huile sur toile
Estimation : 10 000 – 15 000 €

VENTE EN PRÉPARATION
ORIENTALISME

MARDI 12 MAI 2015
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES – 75008 PARIS

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Contact :
Olivier Berman
+ 33 1 42 99 20 67
oberman@artcurial.com



L'hôtel Saada (*Le Bonheur en arabe*) – Construit en 1951-2
Selon les plans des architectes Jacques Poirier, Georges Bordes, Abran et M. G Bassières,
Inauguré en 1953, boulevard Lebrun (Boulevard Mohamed V)

**COLLECTION DE CINQ ŒUVRES
DE JACQUES MAJORELLE
PROVENANT DE L'HÔTEL SAADA,
AGADIR**

MARDI 12 MAI 2015
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES – 75008 PARIS

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Contact :
Olivier Berman
+ 33 1 42 99 20 67
oberman@artcurial.com

*Grande coupe
en céramique lustrée*
Art abbasside, X^e siècle
Collection Liuba et Ernesto Wolf
Vendue 373 800 € / 494 600 \$
le 1^{er} décembre 2014

Record mondial aux enchères
pour une coupe Abbasside lustrée



VENTE EN PRÉPARATION

ARTS D'ORIENT

MARDI 12 MAI 2015

7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES – 75008 PARIS

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Contact :
Mathilde Neuve-Église
+33 1 42 99 20 75
mneuveeglise@artcurial.com



14 MILLIONS D'EUROS EN JUILLET 2014 À MONTE-CARLO

VENTES EN PRÉPARATION – JUILLET 2015

HORLOGERIE DE COLLECTION • IMPORTANTS BIJOUX • HERMÈS VINTAGE

HÔTEL HERMITAGE • SQUARE BEAUMARCHAIS • MONTE-CARLO

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Contacts :
Bijoux :
Julie Valade
+33 (0)1 42 99 16 41
jvalade@artcurial.com

Montres :
Marie Sanna-Legrand
+33 (0)1 42 99 16 53
msanna@artcurial.com

Hermès Vintage :
Cyril Pigot-Kessler
+33 (0)1 42 99 16 56
cpigot@artcurial.com

LA RÉFÉRENCE DE L'ART CONTEMPORAIN
AU MAROC ET DANS LE MONDE ARABE

EN VENTE À LA LIBRAIRIE ARTCURIAL



Pour vous abonner ou réserver votre page de publicité,
contactez : diptykmagazine@gmail.com - www.diptykblog.com



Belgium
5, avenue Franklin Roosevelt – 1050 Bruxelles

Italy
Palazzo Crespi, Corso Venezia 22 – 20121 Milano

Austria
Rudolfsplatz 3 – 1010 Wien

ARTCURIAL IN EUROPE

**ARTCURIAL EUROPEAN OFFICES PROVIDE A SIGNIFICANT VISIBILITY WORLDWIDE.
ACCESS ALL THE SERVICES FROM THE LEADING FRENCH AUCTION HOUSE,
THROUGH EACH EUROPEAN REPRESENTATION.**

Contacts:

Brussels office
Vinciane de Traux
+ 32 02 644 98 44
vdetraux@artcurial.com

Milanese office
Gioia Sardagna Ferrari
+ 39 02 49763649
gsardagnaferrari@artcurial.com

Viennese office
Mag. Caroline Messensee
+ 49 699 172 42 672
cmessensee@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

www.artcurial.com

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par les articles L 312-4 et suivant du Code de commerce. En cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.
les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par Artcurial-Briest- Poulain-F.Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires et d'effectuer un dépôt.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial Briest Poulain F.Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente, pour lesquels elle se réserve le droit de demander un dépôt de garantie et qu'elle aura acceptés. Si le lot n'est pas adjugé à cet enchérisseur, le dépôt de garantie sera renvoyé sous 72h.

Si Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche le vendeur n'est pas autorisé à porter lui-même des enchères directement ou par le biais d'un mandataire. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifié publiquement avant la vente.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

h) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan .

3 – L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

- 1) Lots en provenance de la CEE :
- De 1 à 30 000 euros : 25 % + TVA au taux en vigueur.
- De 30 001 à 1 200 000 euros : 20% + TVA au taux en vigueur.
- Au-delà de 1 200 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur.

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ○).

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 20 % pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un n°de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- En espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- Par chèque bancaire tiré sur une banque française sur présentation d'une pièce d'identité et, pour toute personne morale, d'un extrait KBis daté de moins de 3 mois (les chèques tirés sur une banque étrangère ne sont pas acceptés);
- Par virement bancaire ;
- Par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte

American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

En cas de règlement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque, soit 8 jours ouvrables à compter du dépôt du chèque.

Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais d'entreposage du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- Des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

5 – Prémption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. En outre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'une dérogation lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public. Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection. Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

- de 1 à 900 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur.
- Au-delà de 900 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur.

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) Les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) Les véhicules précédés d'un astérisque (*) ont été confiés à Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

i) Tout lot contenant un élément en ivoire, provenant d'Afrique ou d'Asie, quelle que soit sa date d'exécution ou son certificat d'origine, ne pourra être importé aux États-Unis, au regard de la législation qui y est appliquée. Il est indiqué par un ▲).

8 – Retrait des lots

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

9 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

10 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisesés et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Protection des biens culturels

Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan participe à la protection des biens culturels et met tout en œuvre, dans la mesure de ses moyens, pour s'assurer de la provenance des lots mis en vente dans ce catalogue.

Banque partenaire :



CONDITIONS
OF PURCHASE
IN VOLUNTARY
AUCTION SALES

Artcurial-
Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is an operator of voluntary auction sales regulated by the law articles L312-4 and following of the Code de Commerce.
In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.
The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications before the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.
b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.
c) The statements by made Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.
d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates. Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references and to request a deposit.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.
b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.
c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.
d) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial Briest-Poulina-F.Tajan which have been deemed acceptable. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is entitled to request a deposit which will be refunded within 48hours after the sale if the lot id not sold to this buyer. Should Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.
e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached. The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in or publicly modified before the sale.
f) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will conduct auction sales at their discretion, ensuring freedom auction and equality among all bidders, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.
g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjudgé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.
h) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will not be liable for errors of conversion.

3 – The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

- 1) Lots from the EEC:
 - From 1 to 30 000 euros: 25 % + current VAT.
 - From 30 001 to 1 200 000 euros: 20 % + current VAT.
 - Over 1 200 001 euros: 12 % + current VAT.
- 2) Lots from outside the EEC: (identified by an ○).
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 20% for jewelry and watches, motorcars, wines and spirits and multiples).
- 3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means:
 - In cash : up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizens, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizens on presentation of their identity papers;
 - By cheque drawn on a French bank on presentation of identity papers and for any company, a KBis dated less than 3 months (cheques drawn on a foreign bank are not accepted);
 - By bank transfer;
 - By credit card : VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.
c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan would prove insufficient.
d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes. If payment is made by cheque, the lot will be delivered after cashing, eight working days after the cheque deposit. In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within three months from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option :

- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.
e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.
f) The buyer can obtain upon request a certificate of sale which will be invoiced € 60.

4 – The incidents of the sale

In case of dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the sale or to cancel it or to put the lot up for sale.
a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.
b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will be able to use video technology. Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan shall bear no liability/ responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

5 – Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment. Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:

- From 1 to 900 000 euros: 16% + current VAT.
- Over 900 001 euros: 12% + current VAT.

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.
b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.
c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.
d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.
e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.
f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.
g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.
h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.
i) Any lot which includes one element in ivory, cannot be imported in the United States as its legislation bans the trade of African or Asian ivory, whatever its dating may be. It is indicated by (▲).

8 – Removal of purchases

The buyer has to insure its purchase, and Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan assumes no liability for any damage items which may occur after the sale.
All transportation arrangements are the sole responsibility of the buyer.

9 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

10 – Law and Jurisdiction

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation.
These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Protection of cultural property

Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan applies a policy to prevent the sale of looted or stolen cultural property.

Bank :



7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. CONTACT@ARTCURIAL.COM

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

Fabien Naudan, Vice-Président

Directeur associé senior
Martin Guesnet

Directeurs associés
Stéphane Aubert
Emmanuel Berard
Olivier Berman
Isabelle Bresset
Matthieu Fournier
Bruno Jaubert
Matthieu Lamoure

ARTCURIAL HOLDING SA

Président Directeur Général :
Nicolas Orlowski

Vice-Présidents :
Francis Briest, Hervé Poulain

Conseil d'Administration :
Francis Briest, Olivier Costa de Beauregard,
Nicole Dassault, Laurent Dassault,
Carole Fiquémont, Marie-Hélène Habert,
Nicolas Orlowski, Pastor, Hervé Poulain

VENTES PRIVÉES

Contact : Anne de Turenne, 20 33

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Serge Lemoine

BUREAUX À L'ÉTRANGER

CHINE

Jiayi Li, consultante
798 Art District, No 4 Jiuxianqiao Lu
Chaoyang District – Beijing 100015
T. +86 137 01 37 58 11
lijiaiyi7@gmail.com

DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN

Directeur : Martin Guesnet, 20 31

AUTRICHE

Caroline Messensee, directeur
Rudolfsplatz 3 – 1010 Wien
T. +43 699 172 42 672

BELGIQUE

Vinciane de Traux, directeur
5, Avenue Franklin Roosevelt
1050 Bruxelles
T. +32 (0)2 644 98 44

ITALIE

Gioia Sardagna Ferrari, directeur
Palazzo Crespi,
Corso Venezia, 22 – 20121 Milano
T. +39 02 49 76 36 49

BUREAUX EN FRANCE

BORDEAUX

Marie Janoueix
Hôtel de Gurchy
83 Cours des Girondins
33500 Libourne
T. +33 (0)6 07 77 59 49
mjanoueix@artcurial.com

MONTPELLIER

Geneviève Salasc de Cambiaire
T. +33 (0)6 09 78 31 45
gsalasc@artcurial.com

ARTCURIAL TOULOUSE

VEDOVATO – RIVET
Commissaire-Priseur :
Jean-Louis Vedovato
8, rue Fermat – 31000 Toulouse
T. +33 (0)5 62 88 65 66
v.vedovato@artcurial-toulouse.com

ARTCURIAL LYON

MICHEL RAMBERT
Commissaire-Priseur :
Michel Rambert
2-4, rue Saint Firmin – 69008 Lyon
T. +33 (0)4 78 00 86 65
mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL MARSEILLE

STAMMEGNA ET ASSOCIÉ
22, rue Edmond Rostand
13006 Marseille
Contact : Inès Sonnevile
T. +33 (0)1 42 99 16 55
isonnevile@artcurial.com

ARQANA

ARTCURIAL DEAUVILLE
32, avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
T. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ADMINISTRATION ET GESTION

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :

Anne de Turenne, 20 33
Anne-Caroline Germaine, 20 61

Assistante Vice-Président :

Alma Barthélemy, 20 48

Marketing, Communication

et Activités Culturelles :
Directeur : Carine Decroi
Morgane Delmas
Julie Jonquet-Caunes
Florence Massonnet
Pauline Crenn

Relations presse :

Jean-Baptiste Duquesne, 20 76

Comptabilité et administration :

Directeur : Joséphine Dubois

Comptabilité des ventes :

Marion Dauneau, Justine Lamarre,
Léonor Augier, Perrine Minot,
Aline Corty, Charlotte Norton,
Mélanie Simonet

Comptabilité générale :

Virginie Boisseau, Marion Bégat,
Sandra Margueritat, Mouna Sekour,
Sandrine Abdelli

Gestion des ressources humaines :

Isabelle Chénais

Logistique et gestion des stocks :

Directeur : Éric Pourchot
Rony Avilon, Mehdi Bouchekout, Laurent
Boudan, Denis Chevallier, Julien Goron,
Lionel Lavergne, Joël Laviolette,
Vincent Mauriol, Lal Sellahannadi

Transport et douane :

Direction : Ronan Massart, 16 37
Marine Viet, 16 57
shipping@artcurial

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Direction :
Thomas Gisbert de Callac, 20 51
Kristina Vrzests, Laure Armand
bids@artcurial.com

ABONNEMENTS CATALOGUES

Direction :
Géraldine de Mortemart, 20 43
Isaure de Kervénoaël, 20 20

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

Francis Briest, François Tajan,
Hervé Poulain, Isabelle Boudot
de La Motte, Isabelle Bresset,
Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux,
Matthieu Fournier, Astrid Guillon

DÉPARTEMENTS D'ART

IMPRESSIONNISTE & MODERNE

Directeur Art Impressionniste
& Moderne :
Bruno Jaubert
Consultant Art Moderne :
Karim Hoss
École de Paris, 1905 – 1939 :
Expert : Nadine Nieszawer
Spécialiste junior :
Stéphanie Hénimann
Recherche et certificat :
Jessica Cavaleiro
Historienne de l'art :
Marie-Caroline Sainsaulieu
Catalogueur :
Florent Wanecq
Administrateur :
Élodie Landais, 20 84

POST-WAR & CONTEMPORAIN

Directeur Art Abstrait :
Hugues Sébilleau
Spécialiste senior :
Arnaud Oliveux
Consultant :
Karim Hoss
Recherche et certificat :
Jessica Cavaleiro
Catalogueur :
Sophie Cariguel
Administrateurs :
Karine Castagna, 20 28
Vanessa Favre, 16 13

ORIENTALISME

Directeur :
Olivier Berman
Administrateur :
Capucine Tamboise, 16 21

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS ET MULTIPLES

Expert : Isabelle Milsztein
Catalogueur et administrateur :
Julie Hottner, 20 25

ART DÉCO

Experts :
Cabinet d'expertise Félix Marcilhac
Spécialiste : Sabrina Dolla, 16 40
Spécialiste junior :
Cécile Tajan, 20 80

DESIGN

Directeur :
Emmanuel Berard
Administrateur :
Claire Gallois, 16 24

PHOTOGRAPHIE

Experts :
Arnaud Adida
Christophe Lunn
Administrateur :
Capucine Tamboise, 16 21

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^E ET XIX^E S.

Directeur :
Isabelle Bresset
Céramiques , expert :
Cyrille Froissart
Orfèvrerie, experts :
S.A.S. Déchaut-Stetten,
Marie de Noblet
Catalogueur :
Filippo Passadore
Administrateur :
Gabrielle Richardson, 20 68

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E S.

Directeur :
Matthieu Fournier
Dessins anciens, experts :
Bruno et Patrick de Bayser
Estampes anciennes, expert :
Antoine Cahen
Sculptures, expert :
Alexandre Lacroix
Tableaux anciens, experts :
Cabinet Turquin
Catalogueur :
Elisabeth Bastier
Administrateur :
Alix Fade, 20 07

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE

Expert : Robert Montagut
Contact :
Isabelle Boudot de La Motte, 20 12

LIVRES ET MANUSCRITS

Spécialiste :
Guillaume Romaneix
Expert : Olivier Devers
Administrateur :
Lorena de Las Heras, 16 58

ART TRIBAL

Direction :
Florence Latieule, 20 38

ART D'ASIE

Expert : Philippe Delalande
Contact : Isabelle Bresset, 20 13

ARCHÉOLOGIE ET ARTS D'ORIENT

Administrateur
et spécialiste junior :
Mathilde Neuve-Église, 20 75

ARCHÉOLOGIE

Expert : Daniel Lebeurrrier
Contact : Isabelle Bresset, 20 13

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES

Expert : Gaëtan Brunel
Administrateur :
Juliette Leroy, 20 16

BIJOUX

Directeur : Julie Valade
Experts : S.A.S. Déchaut-Stetten
Spécialiste junior :
Laura Mongeni
Administrateur :
Marianne Balse, 20 52

MONTRES

Expert : Romain Réa
Direction :
Marie Sanna-Legrand
Administrateur :
Marianne Balse, 20 52

ARTCURIAL MOTORCARS AUTOMOBILES DE COLLECTION

Directeur :
Matthieu Lamoure
Spécialiste : Pierre Novikoff
Consultant : Frédéric Stoesser
Spécialiste junior : Antoine Mahé
Directeur des opérations et
de l'administration : Iris Hummel
Administrateur :
Anne-Claire Mandine, 20 73

AUTOMOBILIA AÉRONAUTIQUE, MARINE

Directeur :
Matthieu Lamoure
Direction :
Sophie Peyrache, 20 41
Expert automobilia :
Estelle Prévot-Perry

BANDES DESSINÉES

Expert : Éric Leroy
Administrateur :
Saveria de Valence, 20 11

VINS ET SPIRITUEUX

Experts :
Laurie Matheson
Luc Dabadie
Administrateur :
Marie Calzada, 20 24
vins@artcurial.com

VINTAGE & COLLECTIONS

Spécialiste : Cyril Pigot
Spécialiste junior :
Eva-Yoko Gault, 20 15

VENTES GÉNÉRALISTES

Direction :
Isabelle Boudot de La Motte
Spécialiste junior mode vintage :
Élisabeth Telliez
Administrateurs :
Juliette Leroy, 20 16
Thaïs Thirouin, 20 70

INVENTAIRES

Directeur :
Stéphane Aubert
Consultant : Jean Chevallier
Clercs aux inventaires :
Inès Sonnevile
Astrid Guillon
Administrateur :
Marie-Bénédicte Charreyre, 20 18

AFFILIÉ
À INTERNATIONAL
AUCTIONEERS



Ordre d'achat
Absentee Bid Form

REGARD SUR L'ALGÉRIE
VENTE N°2700

MARDI 10 FÉVRIER 2015 À 19H
PARIS – 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

☐ ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*

☐ LIGNE TÉLÉPHONIQUE / *TELEPHONE*
POUR LES LOTS DONT L'ESTIMATION EST SUPÉRIEURE À 500 EUROS
FOR LOTS ESTIMATED FROM € 500 ONWARDS

TÉLÉPHONE / *PHONE*:

RÉFÉRENCES BANCAIRES / *BANK REFERENCE*
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) / *IBAN AND BIC*:
NOM DE LA BANQUE / *NAME OF THE BANK*:

ADRESSE / *POST ADDRESS*:

TÉLÉPHONE / *PHONE*:
GESTIONNAIRE DU COMPTE / *ACCOUNT MANAGER*:

CODE BANQUE / *BIC OR SWIFT*:
NUMÉRO DE COMPTE / *IBAN*:
CODE GUICHET:
CLEF RIB:

LOT	DESCRIPTION DU LOT / <i>LOT DESCRIPTION</i>	LIMITE EN EUROS / <i>MAX. EUROS PRICE</i>
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR
AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.
*TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED
AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.*

À RENVoyer / *PLEASE MAIL TO*:

ARTCURIAL–BRIEST–POULAIN–F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

FAX: +33 (0)1 42 99 20 60
BIDS@ARTCURIAL.COM

NOM / *NAME*:
PRÉNOM / *FIRST NAME*:
ADRESSE / *ADDRESS*:

TÉLÉPHONE / *PHONE*:
FAX:
EMAIL:

MERCi DE BIEN VOULOIR JOINDRE À CE FORMULAIRE UNE COPIE DE VOTRE
PIÈCE D'IDENTITÉ (PASSEPORT OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ)
SI VOUS ENCHÉRISSÉZ POUR LE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ, MERCI DE JOINDRE
UN EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 3 MOIS.
*COULD YOU PLEASE PROVIDE A COPY OF YOUR ID OR PASSPORT
IF YOU BID ON BEHALF OF A COMPANY, COULD YOU PLEASE PROVIDE
A POWER OF ATTORNEY.*

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES
DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR
POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDIQUÉES EN EUROS,
LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT
PAS LES FRAIS LÉGAUX).

*I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED
IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR
PERMISSION TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN
THE LIMITS INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYERS
PREMIUM AND TAXES).*

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE



ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN